

Cachez ce mendiant que je ne saurais voir !

Mendier et vagabonder ne sont pas des crimes. C'est du moins ce qu'affirme la loi du 12 janvier 1993 contenant un programme d'urgence pour une société plus solidaire.

A l'heure où les politiques d'austérité poussent un nombre croissant de personnes vers la pauvreté et où les différentes politiques d'activation imputent aux pauvres la responsabilité de leur précarité, le lien social se disloque voire se rompt.

Les politiques néolibérales visant à détruire toutes formes de solidarités structurelles, les personnes qui vivent la pauvreté se retrouvent contraintes et forcées de faire appel à une solidarité familiale ou communautaire. Mais toutes n'ont pas ces ressources. Certaines se retrouvent à « tendre la main » à qui voudra bien la remplir de quelques pièces. Est-ce là un crime ? Nous pensons que non.

Bien que conscients de l'existence de dérangements publics causés par des personnes précarisées ou non à Tournai, nous ne pouvons accepter l'adoption de solutions stigmatisantes à leur égard.

Associer la mendicité à un acte criminel, voilà ce qui est insupportable.

Ce n'est pas en s'en prenant aux plus démunis, en développant la peur et la répression que se réglera le problème de la pauvreté.

Animés par la volonté de lutter contre les inégalités et de renforcer la cohésion sociale, il nous paraît fondamental et urgent de soutenir et privilégier les dispositifs de prévention et d'action sociale existants.

Une réelle détermination politique associée à un travail impliquant l'ensemble des acteurs concernés est, nous en sommes convaincus, la meilleure solution pour améliorer la qualité du « vivre ensemble ».

C'est pourquoi nous nous adressons aux membres du Conseil communal de Tournai à qui sera proposé, ce lundi 30 janvier 2017, d'ajouter l'arrestation administrative à l'arsenal répressif dans le cadre de la violation des articles du règlement général de police relatifs à la mendicité, à la consommation d'alcool et à la détention d'animaux dans les lieux publics. Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, en votre âme et conscience, refusez la répression envers les plus démunis. Dites non à l'arrestation administrative pour mendicité.

Co-signataires :

- Des associations membres du Collectif du Lutte contre la Pauvreté de Tournai (ATD Quart-Monde, le CIEP H.O., la CSC HO, le DAL (Collectif Droit au Logement Tournai), les Equipes Populaires H.O., les Femmes Prévoyantes Socialistes de Tournai-Ath-Mouscron, Lire et Ecrire Wallonie picarde, le Mouvement Ouvrier Chrétien H.O., Présence et Action Culturelles Wallonie picarde, le Théâtre Croquemitaine, Vie Féminine région picarde, ...)
- L'accueil de jour Brasero
- Citadelle asbl
- Le Collectif les Jeunes Donnent de la Voix
- Port'Ouverte asbl
- Le Relais Social Urbain de Tournai
- Le Service de Santé Mentale du Tournaisis